



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le lundi 14 décembre 2020, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents à cette séance, chacune de ces personnes s'étant identifiée individuellement et formant le quorum requis :

Luc St-Denis	Maire
Patrick Brassard	Conseiller poste no 1
Poste vacant	Conseiller poste no 2
Danièle Tremblay	Conseillère poste no 3
Jacques Allard	Conseiller poste no 4
Linda Robert	Conseillère poste no 5
Serge Sirard	Conseiller poste no 6

Était aussi présent à cette séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Jacynthe Toupin.

Cette séance est tenue à huis clos, comme autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en lien avec la COVID-19.

2020-12-261

### **1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

#### **1. GESTION ADMINISTRATIVE**

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 novembre 2020 et de la séance extraordinaire du 9 décembre 2020
- 1.3. Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois de novembre 2020 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes
- 1.4. Embauche permanente de la directrice générale et secrétaire-trésorière
- 1.5. Embauche permanente de la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
- 1.6. Démission de l'employée # 506 – secrétaire-réceptionniste
- 1.7. Affichage de poste – secrétaire-réceptionniste
- 1.8. Dépôt des registres des déclarations relatifs au code d'éthique et de déontologie des élus et employés municipaux
- 1.9. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal
- 1.10. Nomination d'un membre sur le comité de dépannage alimentaire
- 1.11. Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2021
- 1.12. Demande de subvention au Programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux – volet 1
- 1.13. Autorisation de dépenses pour les Paniers de Noël 2020
- 1.14. Autorisation de dépenses pour la reconnaissance aux employés 2020
- 1.15. Déclaration de municipalité alliée contre la violence conjugale

#### **2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 2.1. Embauche de Monsieur Nathan Gagné à titre de pompier volontaire
- 2.2. Demande de rétablissement des sommes accordées à la formation de pompiers volontaires – volet 3
- 2.3. Adoption du programme régional d'aménagement, d'inspection, d'entretien et d'évaluation des bornes-fontaines

#### **3. TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS**

- 3.1. Résolution pour entériner l'embauche temporaire de l'employé # 41 – concierge et préposé à l'écocentre
- 3.2. Embauche d'un concierge et préposé à l'écocentre
- 3.3. Fin d'emploi de l'employé # 28 – opérateur de niveleuse

#### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **4. HYGIÈNE DU MILIEU**



**L'Ascension**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020**

---

- 4.1. Adoption du règlement numéro 46 de la RIDR ayant pour objet la création d'une réserve financière pour imprévus et d'une réserve financière fonds vert
- 4.2. Résultat des appels d'offres 2020-002 et LASC-2020-003 et octroi du contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables, organiques et résiduelles pour les années 2021, 2022 et 2023

**5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 5.1. Contrat à la firme 9417-5023 Québec inc. pour services professionnels en urbanisme
- 5.2. Résultat de l'appel d'offres LASC-2020-004 – banque d'heures pour services professionnels en urbanisme
- 5.3. Officialisation de la toponymie de deux chemins privés de la municipalité
- 5.4. Nomination du Conseil local du patrimoine de la municipalité
- 5.5. Affichage de poste – Inspecteur en bâtiments et en environnement

**6. LOISIRS ET CULTURE**

- 6.1. Démission de l'employée # 101 – commis aux prêts
- 6.2. Affichage de poste – Commis aux prêts bibliothèque municipale
- 6.3. Résolution pour annuler la contribution financière à « Rouge la Vallée »

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉ**

2020-12-262

**1.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2020**

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2020 ainsi que celui de la séance extraordinaire du 9 décembre 2020.

**ADOPTÉE**

2020-12-263

**1.3 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES DU MOIS DE NOVEMBRE 2020 ET DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ET DE PAIEMENT DES FACTURES AFFÉRENTES**

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

- Le montant des paies brut pour le mois de novembre est de 53 291,24\$ ;
- Le registre des paiements par Accès D de L2000121 à L2000138, pour un total de 75 095,95\$;
- Le registre des paiements par chèques de C2000374 à C2000443, pour un total de 812 198,09 \$;
- Le montant des paiements directs de P2000215 à P2000260, V0000006 et V0000007 pour un total de 116 056,23\$.

Il est, de plus, résolu d'approuver le rapport des dépenses du mois de



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

novembre 2020 tel que présenté. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît les rapports découlant de l'article 5 du règlement 2008-420.

**ADOPTÉE**

2020-12-264

**1.4 EMBAUCHE PERMANENTE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** par sa résolution 2020-06-120, la municipalité de L'Ascension a procédé à l'embauche de Madame Jacynthe Toupin à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière ;

**CONSIDÉRANT QUE** la permanence de cette dernière dans ses fonctions devait être précédée d'une période de probation de 6 mois, laquelle devait être effectuée à la satisfaction du conseil municipal ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil se déclare satisfait du travail de Madame Toupin à ce jour ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que :

1. Madame Jacynthe Toupin soit embauchée de manière permanente au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière ;
2. Le conseil municipal accepte les termes et conditions stipulés au contrat;
3. Le maire soit autorisé à signer ledit contrat, pour et au nom de la municipalité.

**ADOPTÉE**

2020-12-265

**1.5 EMBAUCHE PERMANENTE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE  
ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité avait procédé à l'embauche de Madame Annie Meilleur à titre de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe par intérim pendant l'absence de la personne titulaire de ce poste ;

**CONSIDÉRANT** la démission de la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe en date du 9 novembre 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal se déclare satisfait du travail de Madame Meilleur à ce jour ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité que :

1. Madame Annie Meilleur soit embauchée de manière permanente au



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

poste de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe ;

2. Le conseil municipal accepte les termes et conditions stipulés au contrat;
3. Le maire soit autorisé à signer ledit contrat, pour et au nom de la municipalité.

**ADOPTÉE**

2020-12-266

**1.6 DÉMISSION DE L'EMPLOYÉ # 506 – SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE**

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Madame Nathalie Lalumière à titre de secrétaire-réceptionniste en date du 18 décembre 2020.

**ADOPTÉE**

2020-12-267

**1.7 AFFICHAGE DE POSTE – SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE**

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de procéder à un affichage pour le poste permanent à temps plein de secrétaire-réceptionniste, et ce selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

**ADOPTÉE**

2020-12-268

**1.8 DÉPÔT DES REGISTRES DES DÉCLARATIONS RELATIFS AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS ET EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres des déclarations relatifs au code d'éthique et de déontologie des élus et des employés municipaux pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 30 novembre 2020.

**ADOPTÉE**

2020-12-269

**1.9 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivant :

Monsieur Luc St-Denis	Maire
Monsieur Patrick Brassard	Conseiller #1
Madame Danièle Tremblay	Conseillère #3
Monsieur Jacques Allard	Conseiller #4
Madame Linda Robert	Conseillère #5
Monsieur Serge Sirard	Conseiller #6



**L'Ascension**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

Tel que requis, ce registre des déclarations pécuniaires sera acheminé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**ADOPTÉE**

2020-12-270

**1.10 NOMINATION D'UN MEMBRE SUR LE COMITÉ DE DÉPANNAGE ALIMENTAIRE**

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Stéphane Aubin à titre de membre du comité de dépannage alimentaire.

**ADOPTÉE**

2020-12-271

**1.11 ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS POUR L'ANNÉE 2021**

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'adhérer à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2021, et ce pour un montant de 1 184,69\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

2020-12-272

**1.12 DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTE EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX – VOLET 1**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a débuté les démarches avec la Fabrique Paroisse Notre-Dame de la Rouge afin d'acquérir l'église de L'Ascension ;

**CONSIDÉRANT QU'**avant toute chose, la municipalité désire procéder à un audit technique du bâtiment afin de connaître son état actuel et les travaux qui seraient nécessaires à sa restauration ;

**CONSIDÉRANT QUE** le *Programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux – volet 1* du Conseil du patrimoine religieux du Québec offre une aide financière pour ce type d'étude ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que :

1. La municipalité désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux – volet 1* du Conseil du patrimoine religieux du Québec pour défrayer une partie des coûts de l'audit technique de l'église de L'Ascension ;
2. Madame Annie Meilleur, directrice générale adjointe, soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, la demande de subvention ainsi que tous les documents y afférents.



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

**ADOPTÉE**

2020-12-273

**1.13 AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LES PANIERS DE NOËL 2020**

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité qu'un montant de 10 000\$ soit octroyé pour les paniers de Noël 2020 sur le territoire de la municipalité de L'Ascension.

Ce budget sera géré par le comité de dépannage alimentaire.

**ADOPTÉE**

2020-12-274

**1.14 AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LA RECONNAISSANCE AUX EMPLOYÉS 2020**

**ATTENDU QU'**étant donné la situation de la COVID-19, il ne sera pas possible de réunir l'ensemble des employés pour un souper de reconnaissance ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire tout de même reconnaître le bon travail de ses employés pour l'année 2020;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité qu'un montant total de 2 450\$ soit octroyé pour un cadeau à tous les employés en guise de reconnaissance.

**ADOPTÉ**

2020-12-275

**1.15 DÉCLARATION DE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

**ATTENDU QUE** la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**ATTENDU QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**ATTENDU QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**ATTENDU QU'**il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**ATTENDU QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**ATTENDU QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**ATTENDU QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence



L'Ascension

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de proclamer L'Ascension comme municipalité alliée contre la violence conjugale.

**ADOPTÉ**

2020-12-276

**2.1 EMBAUCHE DE MONSIEUR NATHAN GAGNÉ À TITRE DE POMPIER VOLONTAIRE**

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Monsieur Nathan Gagné à titre de pompier volontaire.

**ADOPTÉ**

2020-12-277

**2.2 DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DES SOMMES ACCORDÉES À LA FORMATION DE POMPIERS VOLONTAIRES – VOLET 3**

**ATTENDU QUE** le volet III du programme de formation de pompiers volontaires à temps partiel sert à rembourser les frais de formation pour les formations spécifiques (opérateur d'autopompe, désincarcération, officier non urbain, sauvetage divers, etc.) ;

**ATTENDU QU'**en 2018-2019 les services de sécurité incendie de la MRC ont bénéficié de 40 000\$ de financement dans le cadre du volet III ;

**ATTENDU QU'**en 2020-2021, le montant accordé à la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre de ce même volet a été limité à 10 000\$ ;

**ATTENDU** les besoins accrus en matière de formation spécialisée et l'utilisation maximisée du programme de formation dans les dernières années par la MRC d'Antoine-Labelle ;

**ATTENDU** l'importance pour les municipalités et villes de la MRC de ce soutien financier de la part du gouvernement du Québec et que celles-ci souhaitent que le montant affecté aux formations spécifiques admissibles au volet III du programme soit bonifié ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu de demander au ministère de la Sécurité publique de rétablir les sommes octroyées quant à son soutien financier accordé à la formation de pompiers volontaires à temps partiel au volet III.

**ADOPTÉ**

2020-12-278

**2.3 ADOPTION DU PROGRAMME RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, D'INSPECTION, D'ENTRETIEN ET D'ÉVALUATION DES BORNES-FONTAINES**

**ATTENDU QUE** le premier schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) a été attesté en 2005 ;



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

**ATTENDU QUE** la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie est en processus d'attestation par la ministre de la Sécurité publique;

**ATTENDU QUE** les plans de mise en œuvre des municipalités demandent l'adoption et la mise en œuvre d'un programme d'aménagement, d'inspection, d'entretien et d'évaluation des bornes-fontaines ;

**ATTENDU QUE** le comité de sécurité incendie de la MRC a statué que ce programme fait partie des actions prioritaires à réaliser dans le cadre de la révision du SCRSI et qu'il devrait avoir une portée régionale ;

**ATTENDU QUE** le programme a été présenté aux directeurs incendie et aux directions générales des municipalités lors de la rencontre de la table technique du 7 octobre 2020 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'adopter le programme régional d'aménagement, d'inspection, d'entretien et d'évaluation des bornes-fontaines tel que proposé, sans modification et qu'il soit mis en œuvre par chacune des municipalités.

**ADOPTÉ**

2020-12-279

**3.1 RÉOLUTION POUR ENTÉRINER L'EMBAUCHE TEMPORAIRE DE L'EMPLOYÉ # 41 – CONCIERGE ET PRÉPOSÉ À L'ÉCOCENTRE**

**CONSIDÉRANT** que suite à la démission du concierge et préposé à l'écocentre, il a fallu trouver rapidement un remplaçant afin d'assurer la désinfection des édifices publics, et ce tel que prescrit par la Direction de la santé publique du Québec en lien avec la COVID-19 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'entériner l'embauche temporaire de Monsieur Mario Villeneuve à titre de concierge et préposé à l'écocentre, et ce pour la période du 28 septembre au 1<sup>er</sup> décembre 2020.

**ADOPTÉ**

2020-12-280

**3.2 EMBAUCHE D'UN CONCIERGE ET PRÉPOSÉ À L'ÉCOCENTRE**

**CONSIDÉRANT** la démission de Monsieur Pierre Courcy à titre de concierge et préposé à l'écocentre ;

**CONSIDÉRANT QU'**un appel de candidatures a été lancé afin de pourvoir le poste ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité :

1. D'embaucher Monsieur Alain Beauchamp à titre de personne salariée en probation pour le poste de concierge et préposé à l'écocentre, et ce selon les conditions décrites à la convention collective en vigueur ;
2. Que Monsieur Beauchamp soit soumis à une période de probation



**L'Ascension**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

de 6 mois durant laquelle son supérieur immédiat pourra juger de ses aptitudes au travail ;

3. Qu'à la fin de la période de probation de 6 mois, si celle-ci a été effectuée à la satisfaction de son supérieur immédiat, Monsieur Beauchamp soit embauché à titre de personne salariée régulière pour ledit poste.

**ADOPTÉ**

2020-12-281

**3.3 FIN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ # 28 – OPÉRATEUR DE NIVELEUSE**

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité d'entériner la date de fin d'emploi de Monsieur Jean-Marie Breton, opérateur de niveleuse, au 18 novembre 2020.

**ADOPTÉ**

2020-12-282

**4.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 46 DE LA RIDR AYANT POUR OBJET LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR IMPRÉVUS ET D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE FONDS VERT**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge est en voie de créer une réserve financière pour imprévus afin de parer à tout accident ou incident susceptible d'avoir un effet sur la qualité de l'environnement ou à l'occasion de ses activités liées à la gestion des matières résiduelles ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce même conseil d'administration est en voie de créer une réserve financière appelée Fonds vert, afin de pourvoir aux développements de la Régie et aux opportunités à venir et de viser l'atteinte des objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) ;

**CONSIDÉRANT QUE** la création d'une réserve financière permet de mieux répartir l'effort financier des municipalités membres ;

**CONSIDÉRANT QUE** la création de ses réserves se fait par règlement, lequel doit être approuvé par les municipalités membres de la RIDR ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 46 de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge ayant pour objet la création d'une réserve financière pour imprévus et d'une réserve financière Fonds vert.

**ADOPTÉ**

2020-12-283

**4.2 RÉSULTAT DES APPELS D'OFFRES 2020-002 et LASC-2020-003 ET OCTROI DU CONTRAT POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES, ORGANIQUES ET RÉSIDUELLES POUR LES ANNÉES 2021, 2022 ET 2023**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a demandé des soumissions publiques sur SEAO pour la collecte et le transport des matières recyclables, organiques et résiduelles pour l'année 2021 avec possibilité de renouvellement annuel pour les années 2022, 2023 et 2024 (appel d'offres



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

2020-002) ;

**CONSIDÉRANT QU'**aucune soumission n'a été reçue dans le délai imparti relativement à cet appel d'offres ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a de nouveau demandé des soumissions publiques sur SEAO pour la collecte et le transport des matières recyclables, organiques et résiduelles, cette fois pour les années 2021, 2022 et 2023 (appel d'offres LASC-2020-003) ;

**CONSIDÉRANT QU'**une soumission a été reçue dans le délai imparti pour et appel d'offres, soit :

- Services sanitaire J.L. Robert Cloutier inc : 356 533,80 \$ avant taxes pour les années 2021 à 2023

**CONSIDÉRANT QUE** la seule soumission reçue est conforme aux exigences du cahier des charges de la Municipalité ;

**CONSIDÉRANT QU'**étant le seul soumissionnaire, ce dernier nous a offert un ajustement sur le prix soumis, à condition que la journée de collecte soit le mercredi au lieu du jeudi ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil sont en accord avec cette proposition ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité que le conseil accorde le contrat pour l'appel d'offres LASC-2020-003 à Services sanitaires J.L. Robert Cloutier inc., et ce selon les spécifications suivantes :

1. La journée de collecte soit changée pour le mercredi au lieu du jeudi, et ce à partir de janvier 2021 ;
2. Le contrat soit octroyé pour un montant total de 338 533,80 \$, plus les taxes applicables, pour les années 2021, 2022 et 2023, et ce en considérant l'ajustement offert par le soumissionnaire pour modifier le jour de la collecte ;
3. Que l'ensemble du cahier des charges de l'appel d'offres LASC-2020-003 ainsi que la résolution d'octroi soient considérés comme le contrat liant les parties.

**ADOPTÉ**

2020-12-284

**5.1 CONTRAT À LA FIRME 9417-5023 QUÉBEC INC. POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN URBANISME**

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspectrice en bâtiments et en environnement est présentement absente pour une durée indéterminée ;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat octroyé à la firme *Urba+ consultants* pour pallier le manque de personnel au service de l'urbanisme s'est terminé le 12 novembre dernier ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité se doit d'offrir un service de base à ses citoyens au niveau de l'urbanisme et de l'environnement ;



**L'Ascension**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité de mandater la compagnie 9417-5023 Québec inc., selon l'offre de services datée du 20 novembre 2020, afin d'assurer un suivi des demandes de permis et des infractions en urbanisme, et ce jusqu'à l'embauche du personnel nécessaire pour le traitement de ces dossiers

**ADOPTÉ**

2020-12-285

**5.2 RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES LASC-2020-004 – BANQUE D'HEURES POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN URBANISME**

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspectrice en bâtiments et en environnement est présentement absente pour une durée indéterminée ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a demandé des soumissions publiques sur invitation pour une banque d'heures pour services professionnels en urbanisme ;

**CONSIDÉRANT QU'**aucune soumission n'a été déposée dans le délai imparti ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport d'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres LASC-2020-004.

**ADOPTÉ**

2020-12-286

**5.3 OFFICIALISATION DE LA TOPONYMIE DE DEUX CHEMINS PRIVÉS DE LA MUNICIPALITÉ**

**CONSIDÉRANT QU'**un chemin privé perpendiculaire à la rue Principale Ouest, également nommé rue Principale Ouest, doit être renommé afin d'éviter la confusion actuellement vécue ;

**CONSIDÉRANT QU'**un nouveau chemin privé doit également être nommé ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces nouveaux toponymes doivent être enregistrés à la Commission de Toponymie du Québec ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité de procéder à l'enregistrement des toponymes suivants à la Commission de toponymie du Québec :

1. Rue cadastrée portant les numéros de lots 25-1-2 et 25-1-3 dans le Rang 2 du Canton de Mousseau, cette dernière communiquant avec la rue Principale Ouest : rue Arthur

Justification du choix toponymique : Arthur Sarrazin (1888-1958) a été commerçant d'un magasin général construit en 1912 dans le village de L'Ascension. Il devient entrepreneur forestier en 1935 avec la construction d'un moulin à scie au lac Sibley, aujourd'hui lac aux Poissons dans la municipalité de L'Ascension. Il a également été maire de la municipalité de 1935 à 1957. La rue qui sera nommée en son honneur est située sur ses anciennes terres. Il a été décidé de nommer la rue avec le prénom seulement, car le village possède déjà deux rues



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

dont le toponyme est un prénom.

2. Chemin cadastré portant le numéro de lot 30-2-6 du Rang 5 du Canton de Mousseau, ce dernier communiquant avec la Montée de la Mer-Bleue : Impasse du Cerf

Justification du choix toponymique : Présence de beaucoup de cerfs de virginie dans les environs de ce chemin.

**ADOPTÉ**

2020-12-287

**5.4 NOMINATION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE DE LA MUNICIPALITÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire mettre en place un conseil local du patrimoine (CLP) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CLP a pour fonction de donner son avis au conseil municipal, à la demande de ce dernier, sur toute question relative à l'identification et à la protection du patrimoine culturel par la municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** les fonctions du CLP peuvent être attribuées au comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) soit également nommé à titre de conseil local du patrimoine.

**ADOPTÉ**

2020-12-288

**5.5 AFFICHAGE DE POSTE – INSPECTEUR EN BÂTIMENTS ET EN ENVIRONNEMENT**

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de procéder à un affichage pour un poste d'inspecteur en bâtiments et en environnement à temps plein d'une durée d'un (1) an, et ce selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

**ADOPTÉ**

2020-12-289

**6.1 DÉMISSION DE L'EMPLOYÉE # 101 – COMMIS AUX PRÊTS**

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Madame Marie-France Dumas au poste de commis aux prêts de la bibliothèque municipale, et ce en date du 22 octobre 2020.

**ADOPTÉ**

2020-12-290

**6.2 AFFICHAGE DE POSTE – COMMIS AUX PRÊTS BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de



**L'Ascension**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

procéder à un affichage pour un poste de commis aux prêts à la bibliothèque municipale, et ce selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

**ADOPTÉ**

2020-12-291

**6.3 RÉOLUTION POUR ANNULER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À « ROUGE LA VALLÉE »**

**CONSIDÉRANT QU'**à la séance du mois de mars 2019, il a été résolu de contribuer financièrement au projet « Rouge la Vallée » ;

**CONSIDÉRANT QU'**en date de ce jour, il n'y a eu aucun développement par rapport à ce projet ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité :

1. Que la municipalité de L'Ascension se retire du projet « Rouge la Vallée » et qu'elle en informe les autres municipalités participantes ;
2. Qu'aucune contribution financière ne soit prévue au budget 2021 pour ce projet.

**ADOPTÉ**

**DIVERS**

Aucun point

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

La séance se tenant à huis clos, aucune question n'est posée.

2020-12-292

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 h 07.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Je, soussignée Jacynthe Toupin, directrice générale et secrétaire- trésorière de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

---

Jacynthe Toupin  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

---

---

Luc St-Denis, maire

---

Jacynthe Toupin  
DG

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

---

Luc St-Denis  
Maire